

commentaires au sujet du bill, à quelque étape que ce soit. J'ai attendu et j'ai écouté leurs commentaires et j'espère que les députés de l'opposition feront de même pour moi. S'ils veulent retarder l'adoption de ce bill, c'est leur affaire.

M. McCleave: Fort bien.

L'hon. M. MacEachen: Je répète ce que j'ai déjà dit. Avec le revenu annuel garanti, nous pouvons mettre 30 millions de dollars de plus par année ou davantage à la disposition des 500,000 à 600,000 vieillards dont le seul revenu pouvant être déclaré aux fins de l'impôt est la somme de \$75 par mois de prestations de sécurité de la vieillesse. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a tenté de tourner ce point en portant à \$105 par mois la proposition de son parti en vue d'un versement uniforme. A mon avis, monsieur l'Orateur, cette manœuvre de renchérissement de la part du Nouveau parti démocratique ne change rien à la question de politique fondamentale: tout supplément accordé aux vieillards pensionnés devrait-il être distribué au palier inférieur, ou réparti en parts plus minces entre tous les allocataires? La simple majoration du supplément uniforme ne résoud pas effectivement cette question de politique fondamentale.

Le gouvernement a soigneusement examiné tous les aspects de cette question et a décidé qu'on pouvait le mieux distribuer la somme disponible présentement au moyen d'un programme de revenus garantis. La question soulevée par le NPD se résume à ceci: Imposons-nous les salariés davantage pour verser des pensions uniformes de \$105 par mois à perpétuité à ceux qui n'en ont pas vraiment besoin? Le député de Winnipeg-Nord-Centre dit oui à cette question fondamentale.

Mais examinons sa solution pendant un moment. D'abord, une pension uniforme de \$105 par mois ne donnera pas un sous de plus à ces 500,000 ou 600,000 personnes dont la seule source de revenu est présentement la prestation de sécurité de la vieillesse de \$75 par mois. Elle pourra signifier quelques dollars de plus pour certains de ces 300,000 Canadiens admissibles à des prestations partielles, en vertu du programme de revenu annuel garanti. Mais la plus grande partie de ces 170 millions de dollars supplémentaires qu'il faudrait pour financer la proposition du NPD irait à ceux des groupes à revenu supérieur, qui dépassent les limites du revenu garanti prescrites dans cette mesure. Autrement dit des 170 millions de dollars de plus que la proposition du NPD coûterait, près de 60 p.

[L'hon. M. MacEachen.]

100 irait aux 25 p. 100 du palier supérieur. C'est dire, monsieur l'Orateur, que le député de Winnipeg-Nord-Centre et ses collègues imposeraient un surcroît d'impôts aux salariés canadiens afin de verser un supplément au nombre relativement peu élevé de personnes retraitées qui ont des revenus supérieurs.

La suprême ironie de cette proposition c'est qu'on transférerait l'argent perçu en impôts des salariés actuels—dont plusieurs subviennent aux besoins de jeunes familles—à des personnes dont le revenu, dans bien des cas, serait supérieur au revenu de ces travailleurs, ceux-ci fourniraient les fonds nécessaires à ces prestations supplémenaires par leurs impôts. (*Applaudissements*)

• (9.10 p.m.)

Je puis seulement dire, monsieur l'Orateur, que voilà un singulier argument de la part d'un membre d'un parti à la Chambre qui a si soigneusement et si fidèlement cultivé son image de Saint-Graal parmi les travailleurs du Canada. (*Applaudissements*)

Les députés qui ont participé au débat et qui se sont opposés à cette proposition pourraient-ils me dire si nous, à titre de législateurs responsables, devrions imposer les salariés canadiens afin d'accorder des pensions aux gens dont le revenu dépasse même ceux des contribuables? Voilà la question fondamentale à laquelle n'a répondu aucune critique formulée par les vis-à-vis. Le représentant de Winnipeg-Nord-Centre et ses collègues y ont apporté une réponse par leurs amendements à cette question de principe. Le gouvernement a inséré sa réponse dans le bill, et je suis prêt à accepter le verdict rendu par le peuple canadien sur cette manière particulière d'envisager le problème...

M. Knowles: Nous aussi.

L'hon. M. MacEachen: ...car la majorité des contribuables du Canada et des Canadiens considéreront, je pense, cette attitude comme responsable et réaliste. (*Applaudissements*)

M. Sherman: Le ministre me permettrait-il une question?

L'hon. M. MacEachen: Je serai heureux de répondre à n'importe quelle question dès que j'aurai terminé mes remarques. On m'a demandé de parler aussi brièvement que possible et je répondrai aux questions après que j'aurai terminé ce que j'ai à dire.

L'hon. M. Churchill: Vous aurez toute la journée demain.